



# Distribution d'arbres et de compost

Samedi le 09 mai 2026 de 9h à 11h  
au garage municipal

## Votre municipalité en bref

Saint-Léon-le-Grand

Avril 2026



### Bureau municipal

Adresse : 52, rue de la Fabrique  
Saint-Léon-le-Grand (Qc)  
J0K 2W0

Téléphone : 819-228-3236 #1  
Courriel : [hoteldeville@st-leon.com](mailto:hoteldeville@st-leon.com)

Horaire : Lundi au jeudi  
9h à 12h et 13h à 16h30

### Prochaine séance du conseil

Date : Mardi 12 mai 2026

Heure : 19h00

Endroit : Porte côté latéral gauche  
du bureau municipal

### **Cabanon d'équipements libre service : Circonflexe**

Dès que nos plateaux sportifs seront prêts pour la  
saison estivale, le nouveau matériel sera  
disponible dans le cabanon.

Surveillez notre page Facebook pour les mises à  
jour.

#### **Fonctionnement :**

En communiquant avec la municipalité, soit sur les heures  
d'ouvertures ou par le Messenger de la page Facebook de la  
municipalité. Un code du cadenas vous sera attribué.

Le cabanon est accessible en tout temps.

#### **Emplacement :**

Centre des loisirs , 186 rang des Ambroise

Ministère  
de l'Éducation  
Québec

**circonflexe**  
Prêt-pour-bouger



Bonjour,

Tout d'abord, j'aimerais remercier Mme Louise Ferron et Mme Marjolaine Poudrier pour leurs années d'engagement envers notre communauté. J'en profite aussi pour souhaiter la bienvenue à M. Mario Gélinas dans l'équipe du conseil municipal qui vous représentera au siège #2 pour la suite du présent mandat.

Le 26 avril vous aurez à vous prononcer afin de combler le poste vacant au tour de la table des élus. Bonne chance aux 2 candidats qui désirent s'investir pour notre municipalité.

Les citoyens étaient au rendez-vous pour l'activité de Pâques organisée par votre comité des loisirs. Le niveau de participation des dernières activités incite le comité à continuer leur travail remarquable, n'hésitez pas à leur communiquer vos idées.

Le printemps arrive à grands pas, je vous invite à faire preuve de prudence et de courtoisie sur nos routes avec nos agriculteurs.

*Christian Charette*

Maire

## Résumé des procès-verbaux

- Adoption du règlement no. 283-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux
- Autorisation de destruction des archives
- Demande d'autorisation des dépenses pour le camp de jour 2026
- Embauche de deux animatrices de camp de jour pour l'été 2026
- Bureau municipal - Achat de bureaux et chaises à entériner
- Mandat pour le lettrage du camion-citerne
- Service incendie - Nomination de deux officiers
- Mandat à Sélect Énergie pour l'installation de dispositifs d'alerte visuelle sur le camion-citerne - Annulation de la résolution 75-2026
- Renouvellement des contrats applicables aux protocoles d'ententes relatif à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence 9-1-1 et au service de répartition secondaire incendies
- Service incendie - Démission pompiers volontaires
- Autorisation au directeur des travaux publics pour l'achat de ponceaux
- Mandat à la FQM - Définition de services professionnels - Accompagnement et soutien en ingénierie - Travaux de stabilisation du talus à proximité des rues Fréchette et Paillé
- Avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement no. 284-2026 sur le comité consultatif d'urbanisme
- Soirée des Gens Terres et Saveurs 2026 - Invitation à entériner
- Demande d'amendement au projet de loi no.22 afin d'abroger l'article 245.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*
- Autorisation de vente du camion six roues

### POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour **les appels d'urgence**, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au **819-228-3236, poste # 5.**

## Matières résiduelles, matières recyclables et compost

### AVIS IMPORTANT

Petit rappel aux citoyens. L'utilisation des bacs roulants conformes est obligatoire et ces derniers doivent être positionnés adéquatement.

### **Aucune matière à côté du bac**

### **Dégagement des bacs**

Laisser un espace d'au moins 2 pieds (largeur d'un bac) autour

### **Orientation du bac**

Roues et poignées vers la résidence

### **Les couvercles doivent être fermés et dégagés** (rien sur les couvercles)

### **Bacs alignés en bordure de rue**

La veille ou avant 6 h le matin de la collecte

### **Poids maximal des bacs de +/- 160 livres**

L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle utilise des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.

### **Merci de respecter les consignes, sinon votre bac ne sera pas collecté!**

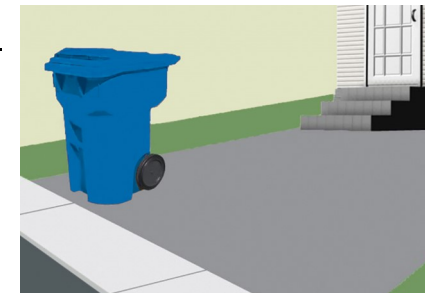
# Collecte du bac brun aux semaines

À partir de la **mi-avril**, selon votre calendrier de collectes.

[enercycle.ca/bacbrun](http://enercycle.ca/bacbrun)



## ENERGYCYCLE







Municipalité de  
SAINT-LÉON-LE-GRAND

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
Municipalité de Saint-Léon-le-Grand

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NO. 282-2026 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Roxane St-Yves, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Léon-Le-Grand à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 10 mars 2026, le projet de règlement no. 282-2026 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments ;

QU'UNE assemblée publique de consultation se tiendra le **mardi 5 mai 2026 à 18h30** à la salle du conseil, au 52 rue de la Fabrique, Saint-Léon-Le-Grand. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 52 rue de la Fabrique à Saint-Léon-Le-Grand, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Léon-le-Grand, ce 13 avril 2026.

Roxane St-Yves  
Directrice générale et greffière-trésorière



# Avis important

**Nous vous demandons d'être vigilant et de respecter la signalisation routière de l'intersection du rang de l'Isle et du Grand Rang pour la sécurité de tous.**

**Merci pour votre collaboration.**



## **COMPENSATION FINANCIÈRE POUR ACTIVITÉS SPORTIVES**

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2026 pour déposer une demande de compensation financière pour activités sportives accompagnée de factures. Les factures doivent être datées entre le 1er août 2025 et le 31 juillet 2026.

Le formulaire est disponible sur le site internet de la municipalité ou en personne au bureau municipal.

